

Au **C**oeur DE SAINT-PIERRE

#36

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



NOTRE PATRIMOINE, SOURCE D'INSPIRATION

06

TISSU ASSOCIATIF

Le Label
Guid'Asso

10

DOSSIER

Le Centre Technique
Municipal (CTM)

17

PORTFOLIO DES J.O

Retour
d'expériences



SOMMAIRE

L'effervescence suscitée par les Jeux Olympiques et Paralympiques laissent présager un engouement pour les activités sportives proposées par nos sections à la rentrée. Notre forum consacré aux associations à confirmer cette tendance avec une très bonne fréquentation, mais surtout avec des adhésions à la hauteur des espérances des dirigeants et des bénévoles. Notre commune a la chance de compter de nombreuses associations dynamiques qui offrent des activités variées et enrichissantes que ce soit dans le domaine culturel, sportif, social, caritatif ou éducatif. Cette richesse de choix, la volonté d'innover et de proposer des activités adaptées aux besoins et aux attentes de nos citoyens participent grandement à la dynamique et au bien vivre ensemble de notre commune. Le service Communication Culture et Vie Associative, le service Sports et vie associative sportive et le Chargé de mission auprès des associations (poste créé en début d'année) sont là au quotidien pour accompagner, soutenir et orienter les bénévoles ; le label Guid'Asso initié par l'Etat illustre parfaitement cet accompagnement.

La rentrée sonne aussi la reprise de tous les travaux communaux avec en particulier le début des aménagements des espaces publics du quartier de la Moustey et la réhabilitation de la Maison des projets pour une livraison début de 2026.

Dans le cadre du projet du centre-ville, la commercialisation et les travaux de la résidence « Ecrins de Galets » vont prochainement débuter avec également une livraison, premier semestre 2026.

Nous poursuivons aussi, nos investissements déjà évoqués dans les précédents numéros : les jeux pour enfants dans les quartiers, les conteneurs enterrés, les actions en faveur du développement durable et la vidéoprotection pour la sécurité de tous.

Les Rencontres avec le Maire ont débuté, cette proximité c'est le moteur de la démocratie locale, à l'échelle d'une commune comme la nôtre. Cette proximité permet la mise en œuvre d'une démarche préventive plutôt que curative, elle demande du temps, de l'énergie et de la disponibilité, mais ce sont les ingrédients nécessaires pour un dialogue constructif.

Cette proximité, c'est notre engagement prioritaire pour préserver le lien direct entre le citoyen et l' élu à l'échelon local.

Cette proximité, je la vis au quotidien avec vous lors de ces rencontres, qui sont l'essence de la vie d'un élu local, à votre service !

Profitons tous de ces moments d'échanges passionnants et positifs pour poursuivre l'évolution harmonieuse et équilibrée de Saint-Pierre-du-Mont

Très chaleureusement.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°36

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition : Sabine Darré et
mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Mise en page : Jum Communication

Crédit photos : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont - Préfecture des Landes -

Dylan Ducamp / Histoire de fleur - Comité Sport Adapté des Landes

Illustration BD : GOB - Imprimé en France

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

VIE MUNICIPALE
SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

INFOS PRATIQUES
RECENSEMENT DE LA POPULATION
P.5

VIE ASSOCIATIVE
LE LABEL GUID'ASSO
P.6

ANIMATIONS
NO COMPLY FEST
P.7

SÉCURITÉ
LE CLSPD
P.8

LE DOSSIER
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
P.10

PATRIMOINE
PATRIMONI IN FLOR
P.14

CULTURE
CONCOURS DE NOUVELLES
ET DE PEINTURES
P.15

DÉVELOPPEMENT DURABLE
TRUCS ET ASTUCES SAISONNIERS
P.16

SPORT
SOUVENIRS DE NOS J.O.
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
FESTIVAL MOUN EN FANFARE
P.20

1

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 21 AOÛT 1944

La commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de Saint-Pierre-du-Mont et de Mont-de-Marsan s'est déroulée le mercredi 21 août 2024 à la Stèle du Pont de Bats, route de Bayonne. La présence de Monsieur Alban Dubrou, centenaire et dernier survivant des combats du 21 août 1944 pour la Libération, et de Christopher Bowen, le petit-cousin du capitaine Anthony Mellows, a donné à cette cérémonie un caractère exceptionnel.

70 ASSOCIATIONS POUR LES 30 BOUGIES DU FORUM

2

Samedi 31 août dernier, plus de soixante-dix associations étaient au rendez-vous à l'Espace Multisports Saint-pierrois pour accueillir les visiteurs venus en grand nombre à l'occasion du 30^e Forum des associations organisé dans la commune. Initiations et démonstrations ont rythmé cette journée, avec un repas assuré par la section Pelote du Sporting Club Omnisports.

1



2



3



4



Arrêt SUR IMAGES

3

MARIE-ANTOINETTE FÊTE SON 106^E ANNIVERSAIRE

Le samedi 27 juillet 2024, Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont, accompagné de madame Nadine Payneau, adjointe en charge de l'Action Sociale, la Solidarité Intergénérationnelle et l'Animation, ont rendu visite à Marie-Antoinette Pesque pour célébrer son 106^e anniversaire. Ce fut l'occasion pour Marie-Antoinette, dit « Nénette », notre doyenne saint-pierroise née le 27 juillet 1918, d'être fêtée à la mesure de l'événement.

4

LES ASSESSEURS SAINT-PIERROIS MIS À L'HONNEUR

C'est en salle du Conseil à l'Hôtel de Ville que le samedi 21 septembre dernier, une réception en l'honneur des assesseurs et des scrutateurs présents lors des élections européennes et législatives de 2024 a été organisée. Le Maire Joël Bonnet, accompagné de son Conseil Municipal, a mis en avant l'engagement citoyen dont ces administrés ont fait preuve en s'impliquant dans leur commune pour le bon déroulement de ces élections. Ils ont œuvré notamment pour les élections législatives malgré leur soudaineté.

TU AS MOINS DE 12 ANS ? Du 1^{er} au 31 décembre 2024...

La ville de Saint-Pierre-du-Mont organise une course au trésor de Noël. Trouve les personnages cachés sur 5 espaces verts de la commune et répond aux questions ! Les meilleures réponses seront récompensées lors d'une réception à l'Hôtel de ville le **samedi 11 janvier 2025**. Toutes les explications sur notre site internet www.saintpierredumont.fr, notre page Facebook ! Renseignements au **05 58 75 31 07** ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



MARDI 8 OCTOBRE

Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 06.06.2024

Dossier BUDGET - FINANCES

- 2 - Décision modificative n°2 - budget principal - exercice 2024
- 3 - Admission en non-valeur et créances éteintes - budget principal 2024
- 4 - Décision modificative n° 1 - budget Pôle Santé et Maison des Projets 2024
- 5 - Créances éteintes - budget Pôle Santé et Maison des Projets 2024

Dossier SUBVENTIONNEMENT

- 6 - Subvention d'investissement au S.D.I.S. Landes - budget principal - exercice 2024
- 7 - Subvention d'équipement au SYDEC - budget principal - exercice 2024

Dossier FINANCEMENT TRAVAUX ET OPERATIONS

- 8 - Opération d'aménagement des espaces publics du quartier de Lamoustey - plan de financement

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 9 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- 10 - Création d'un emploi permanent à temps complet - catégorie C
- 11 - Modification du temps de travail d'un emploi
- 12 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique)

- 13 - Protection sociale complémentaire, délibération portant adhésion au contrat collectif assurance prévoyance/convention de participation proposé par le cdg40- commune de Saint-Pierre-du-Mont / Territoria mutuelle
- 14 - Protection sociale complémentaire - contrat collectif assurance Territoria mutuelle (accord négocié par le cdg40) - délibération décidant du montant de la participation obligatoire au risque prévoyance pour les agents de la commune de Saint-Pierre- du-Mont
- 15 - Mise à disposition de services entre la ville de Saint-Pierre-du-Mont et Mont-de- Eau Agglo

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 16 - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une dépendance de l'impasse de l'Île de France
- 17 - Convention de servitude de passage de canalisations sur les parcelles AO 72, 77 et AN 42 pour ENEDIS
- 18 - Convention de servitude de passage de canalisations sur les parcelles AD 288 et 925 pour RTE
- 19 - Convention de servitude de passage de canalisations sur les parcelles AT 180, 367, 427,429 et 440 pour le SYDEC

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 20 - Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes
 - 21 - Règlement de mise à disposition du Chalet de Lamoustey 22 – Dérogation municipale à la règle du repos dominical pour les salariés des commerces de détail situés à Saint-Pierre-du-Mont - année 2025
- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

MODALITÉS



Une obligation

Le recensement est obligatoire, en vertu de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Vous ne pouvez donc refuser d'être recensé.

Comment ça se passe ?

Une lettre adressée par monsieur le maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice, soit glissée dans votre boîte aux lettres, soit remise en mains propres (l'agent vous présentera une carte officielle avec sa photo). Suivez simplement les instructions indiquées.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Tel : 05 58 76 44 82
ou par mail : mairie@saintpierredumont.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent dans la commune et de pouvoir faire des statistiques sur l'âge, les professions, les moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Ces données permettent en particulier de déterminer la participation de l'État au budget de la commune.

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles...

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire, complètera le recensement. Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

L'ÉCRIN DES GALETS

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE



Dans le cadre de la rénovation du centre bourg et du réaménagement des anciens tennis, une nouvelle résidence va sortir de terre, « L'Écrin des Galets ». Elle abritera des logements (du T2 au T4) ainsi que des commerces.

Cette résidence viendra compléter l'offre immobilière sur notre commune en proposant 68 logements dont 16 logements conventionnés. Ils seront livrés au 1^{er} ou 2^{ème} trimestre 2026. La mairie a travaillé conjointement avec le promoteur sur l'intégration dans le paysage du centre bourg de ces nouveaux bâtiments.

Informations et contacts :
agence ORPI 05 58 06 91 91

LE RÉSEAU NATIONAL GUID'ASSO S'INSTALLE À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Guid'Asso est un réseau national d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, sur n'importe quel territoire, puisse trouver près de chez elle, un endroit, une personne pour répondre à ses questions. Les associations (80 actives à Saint-Pierre-du-Mont) jouent un rôle essentiel sur le territoire, mais rencontrent parfois des difficultés qui nécessitent qu'elles soient accompagnées dans leur parcours : c'est chose faite à Saint-Pierre-du-Mont!



Delphine Salembier

Adjointe au maire en charge de la Culture, du Patrimoine, des Associations (hors sportives), Animations et Manifestations locales.

Pour « mieux mailler le territoire »

« Depuis 2020, le réseau Guid'Asso se met

en place progressivement en France.

Les associations jouent un rôle essentiel dans le dynamisme de notre territoire. Mais elles peuvent rencontrer des difficultés qui nécessitent qu'elles soient accompagnées dans leur parcours comme par exemple : la création d'une association, la recherche de subventions...

Dans une ville ou à la campagne, les structures d'appui des associations ne sont pas toujours à proximité, zones blanches, complexité des démarches liées au temps de déplacement. Notre volonté est de mailler le territoire en garantissant un accompagnement homogène et équitable pour toutes les associations.

Mieux mailler le territoire c'est donc aussi permettre d'échanger avec des personnes qui sont informées des dynamiques économiques, des réalités locales.

En résumé, monter une association dans un territoire rural ne doit pas être plus compliqué que de le faire en ville. Les associations s'épuisent parfois à chercher une réponse qui soit précise, opérationnelle, nous proposons donc un appui, où la première porte ouvre toutes les autres ; et cela passe par le service communication, culture, vie associative en appui avec le nouveau chargé de missions de la mairie, qui obtient ainsi le Label Guid'Asso. » Mentionne Delphine Salembier.

Un accompagnement généraliste

Cathy Leblay apporte quelques explications supplémentaires sur le dispositif :

« Au sein du Label Guid'Asso, il existe différents réseaux d'appui : orientation, information, accompagnement généraliste et accompagnement spécialiste.

À Saint-Pierre-du-Mont, les associations bénéficieront d'un accompagnement généraliste.

Ainsi les dirigeants, les porteurs de projets seront accompagnés de façon transversale sur les sujets "vie associative".

Claude Marson chargé de mission auprès du tissu associatif local et moi-même, les accueillerons, évaluerons leurs besoins et les orienterons dans leurs démarches, l'accompagnement et le suivi qui correspondent à la situation. Nous sommes à même de mobiliser les ressources et les autres acteurs pour faciliter cet accompagnement ; un service déjà bien expérimenté par les dirigeants dans la mesure où nous avons déjà pu soutenir des associations sur des thématiques diverses »



Cathy Leblay

Référente « Vie Associative »

En pratique

Vous avez une question sur la gestion de votre association, vous recherchez un service, une expertise à proximité, adressez-vous au service communication culture et vie associative de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont. Madame Cathy Leblay référente « Vie Associative » au sein du service CCVA.

Pour la joindre : **05 55 07 53 85** ou par mail - comvieasso@saintpierredumont.fr





« NO COMPLY FEST » UNE TROISIÈME ÉDITION COMME SUR DES ROULETTES

Affluence notoire au skatepark de Saint-Pierre-du-Mont, le dimanche 25 août, pour un « No Comply Fest » volet 3 qui a réuni un grand nombre de spectateurs autour de différents sports de glisse (motorisés ou non).

Cet événement sportif gratuit soutenu par le dispositif « Quartier d'été » de la préfecture, l'Agglomération et les partenaires privés a tenu toutes ses promesses.

Ainsi, skateboard, trottinettes, overboards, overkarts, skates électriques, hockey roller, se sont tour à tour exprimés en compétitions et en démonstrations, devant un public d'amateurs et de néophytes désormais acquis à la discipline.



ANIMATIONS

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

MISE EN PLACE ET ARTICULATION

Présidé par le maire, le CLSPD est le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes. Cette instance vise à repenser la politique de prévention de la délinquance et s'appuie sur une stratégie nationale. L'objectif est de rendre ces conseils plus opérationnels et plus adaptés aux réalités et aux besoins du territoire.

Que disent les textes ?

Le fondement juridique du CLSPD

Il a été créé par le décret du 17 juillet 2002 et consacré par l'article 1^{er} de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants comprenant un quartier prioritaire de la politique de la ville, il a été créé à Saint-Pierre-du-Mont lors du conseil municipal du 13 décembre 2023 suivi par la nomination d'un coordinateur.

Les attributions du CLSPD

Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics ou privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre de la politique de la ville.

La composition du CLSPD

Présidé par le Maire ou son représentant, il comprend notamment :

- Madame la Préfète des Landes ou son représentant, et les services de l'Etat désignés par Madame la Préfète
- Madame la Procureure de la République ou son représentant
- Madame la Directrice Départementale de la Police Nationale ou son représentant

- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Landes et les responsables de services désignés par M. le Président
- Monsieur le Président de Mont de Marsan Agglomération
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes
- Monsieur le Directeur de la CAF des Landes
- Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale des Landes
- Élus de la commune
- Des représentants d'associations, de l'éducation nationale et d'organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques, désignés par le président du CLSPD après accord des responsables des organismes dont ils relèvent.

La formation plénière

Le CLSPD se réunit à l'initiative de son président en formation plénière au moins une fois par an. Il se réunit de droit à la demande du préfet ou de la majorité de ses membres. La réunion du CLSPD en formation plénière permet de présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance dans la commune, faire le bilan des actions conduites, définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance, valider certaines orientations prises en groupe restreint.



Claude Marson
Chargé de mission et
coordonnateur au CLSPD

Le témoignage de Claude Marson au sujet des assemblées restreintes et plénières organisées le 11 septembre 2024.

« Nous avons organisé une assemblée constitutive de mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Un travail de diagnostic du territoire sur la sécurité et la prévention de la délinquance a été réalisé, en collaboration avec les différents partenaires.

Monsieur le Maire et les élus saint-pierrois ont déterminé trois thématiques prioritaires de travail à l'assemblée :

Thématique 1

- Lutter contre les atteintes à la sécurité publique : toutes les actions pour le vivre ensemble au niveau de la sécurité

Thématique 2

- Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance. Ce sont toutes les actions liées à la prévention de la délinquance, sachant que c'est une compétence de Mont-de-Marsan Agglomération, qui œuvre déjà notamment sur le quartier de la Moustey dans le cadre de la politique de la ville. Tout ce qui est prévention de la délinquance, lutte contre l'évitement scolaire et avoir un œil sur toute marque de décrochage.

Thématique 3

- Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales.

L'assemblée restreinte s'est déroulée en présence de Madame Tahéri, Préfète et son directeur de cabinet, Monsieur Lefèvre ; de Madame Dubourg, Procureure de la République, assistée de Madame Lajus, juriste ; de Monsieur Paris Conseiller Départemental représentant Monsieur Fortinon, Président du Conseil Départemental ; de Monsieur De Jorna, Directeur départemental adjoint de la Police Nationale et de Madame Darteyron Vice-présidente à la Politique de la ville et représentante de Monsieur Dayot, Président de Mont-de-Marsan Agglomération.

Lors de cette réunion, Madame la Préfète a énoncé ses attentes par rapport au travail de cette instance.

Dans la continuité de l'assemblée restreinte, l'assemblée plénière a permis d'installer officiellement le CLSPD devant une trentaine de partenaires. Tour de table, étude de chiffres, présentation du coordonnateur et évocation du développement d'actions ont été à l'ordre du jour de cette première rencontre. »

NB : chaque thématique aura trois à quatre réunions de travail annuelles. Les groupes thématiques en matière d'actions menées suivront les directives des axes nationaux.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont et Président du CLSPD

Joël Bonnet souligne :

« En instaurant ce CLSPD dans notre commune, nous répondons à une obligation légale. L'avantage que je vois en tout premier lieu, c'est de réunir plusieurs entités autour d'un travail de proximité et de coopération avec les services de l'État.

Nous avons déjà, dans notre fonctionnement, une partie Prévention délinquance mise en place.

Le principe était déjà en route avec un certain nombre d'intervenants liés à cette problématique. Des actions étaient d'ores et déjà menées.

Les réflexions et les actions qui seront conduites par ce CLSPD ne se focaliseront pas uniquement sur le quartier Politique de la Ville mais ont vocation à être étendues dans toute la commune. Par la constitution de ce CLSPD, la commune affirme sa volonté de s'inscrire dans cette prévention de sécurité et de délinquance.

Les prochains mois seront consacrés à la mise en place des groupes de travail en fonction des thématiques que nous avons définies.

Le constat, tout le monde est capable de le faire, mais encore faut-il être capable de mettre des solutions en face. Constat, moyens humains, techniques et financiers : c'est le triptyque qui servira de feuille de route. »

Calendrier prévisionnel

Les grandes étapes : d'ici octobre, constitution des groupes de travail par rapport aux thématiques retenues, les membres seront conviés à participer à un de ces groupes en fonction de leurs caractéristiques, intérêts et compétences.

Deux séances sont prévues, la première mi-novembre, la deuxième mi-février 2025.



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM) 4 SECTEURS POUR DES MISSIONS RATIONNALISÉES

Le Centre Technique de Saint-Pierre-du-Mont est dirigé par Stéphane Pin depuis le 1^{er} décembre 2022. Le CTM poursuit sa mue par une restructuration du service, un renfort en compétences au sein de l'équipe et une dotation nouvelle de matériels techniques et numériques.

Au sein du service cadre de vie et transition énergétique dirigé par Dominique Cazaux sont réunis le Centre Technique Municipal dirigé par Stéphane Pin et le service développement durable et bien vivre ensemble dirigé par Agnès Capitain.

Le CTM, assure au long de l'année le soutien technique et logistique à la collectivité. De multiples corps de métiers sont présents au sein de l'équipe de 27 agents qui œuvrent en régie. Stéphane Pin et Dominique Cazaux apportent leur éclairage sur le fonctionnement du CTM et les missions en cours.





INTERVIEW CROISÉE DE STÉPHANE PIN ET DOMINIQUE CAZAUX

Stéphane Pin
Responsable du Centre
Technique Municipal

Dominique Cazaux
Responsable du service cadre
de vie et transition énergétique

Monsieur Pin, quels sont les 4 secteurs qui constituent l'ossature du CTM ?

S.Pin : il y a le secteur espaces verts, le secteur propreté urbaine / le secteur patrimoine infrastructures / entretien mobilier urbain / voirie / fêtes, et manifestations et un secteur mécanique-chaudronnerie.

Dans chaque secteur il y a un agent référent.

Comment ces secteurs ont-ils été mis en place ?

S.Pin : Cette organisation s'est mise en place progressivement. Cette configuration a été testée pendant six mois. Afin de rendre les agents autonomes, j'ai procédé par délégations des tâches à chacun. Cette organisation doit permettre de travailler en transversalité et favoriser la continuité de service.

Chaque secteur a donc ses ressources humaines...

S.Pin : tout à fait, nous avons 4 agents dédiés à la propreté urbaine, 11 au secteur espace vert, 8 au secteur patrimoine et 2 au secteur mécanique.

Avez-vous des précisions à apporter sur l'activité de chaque secteur ?

S.Pin : pour le secteur espaces verts j'évoquerais la tournée de tonte. Selon les conditions météo et périodes la tournée de tonte est comprise entre 6 et 8 semaines. Par exemple, cette année a été pluvieuse, ce qui favorise la pousse et nous oblige à tondre plus souvent. Nous entretenons environ 40 hectares d'espaces arborés et engazonnés et ça s'accroît au fil du temps. Il faut prendre en compte les nouveaux aménagements qui sont régulièrement intégrés. Pour le patrimoine arboré, une expertise des arbres est effectuée régulièrement par un technicien

spécialisé et par secteur : on entretient, on coupe, on élague ou on abat en fonction « des préconisations du rapport ».

C'est un travail à faire à la descente de la sève, un travail d'hiver. Ça fait 5-6 ans que l'on travaille avec un diagnostiqueur.

C'est une sécurisation en cas de problèmes.

Pour des raisons de sécurité, un suivi des arbres est effectué régulièrement à partir de l'inventaire du patrimoine. La sécurité des administrés saint-pierrois est une priorité absolue.

Nous avons aussi la responsabilité de l'entretien des cimetières. Un agent est détaché à chaque enterrement pour suivre les interventions des entreprises lors de l'ouverture des caveaux lors des obsèques ou lors des travaux sur les tombes.

D.Cazaux : nous nous sommes dotés de matériels électriques : taille-haie, débroussailleuse et souffleur électriques portatifs. Dans ce pack, on a un système de recharge sur site et des batteries dorsales.

Ça permet de développer et de favoriser l'usage du matériel électrique d'un point de vue ergonomique. Ça diminue aussi les coûts d'entretien et de temps. On a acheté un engin élévateur à bras télescopique en remplacement de l'ancien Manitou (acheté en concertation avec les agents). Nous avons également acquis une nouvelle tondeuse débroussailleuse.

Nous comptabilisons 87 kms de voiries à entretenir. Une équipe dédiée (balayeuse et souffleurs) effectue la tournée quotidiennement sur les 10 secteurs de balayage. Il y a aussi l'entretien et la collecte des poubelles publiques et le ramassage des déchets sur les espaces publics pour lesquels nous avons acquis

un véhicule électrique à benne.

Ce matériel est adapté pour nous, car les agents ont un périmètre d'intervention restreint au territoire communal. Le véhicule électrique est donc plus adapté qu'un véhicule diesel qui est fait pour rouler sur de longues distances. Les véhicules font entre 30 et 40 kilomètres par jour. Les véhicules électriques sont rechargés la nuit en heures creuses, deux fois par semaine.

Vous avez une activité importante en direction des manifestations...

S. Pin : oui, très importante. Cette activité s'étale du mois de mai jusqu'à septembre. Cela représente 60 % de notre temps de travail. On soutient le tissu associatif, on intervient sur le marché des producteurs et au moment des fêtes patronales.

Sans oublier naturellement l'activité supplémentaire liée aux élections qui comprend le montage et démontage des bureaux de vote, le transport des matériels électoraux le jour du vote ainsi que les repas, le démontage le dimanche à l'école du Biarnès pour permettre la reprise des classes le lundi matin. C'est aussi dans ces moments-là que le travail en régie affiche tout son intérêt : on a la chance, dans notre équipe d'avoir un plombier, un électricien, un menuisier, un charpentier, des agents polyvalents.

Ils n'ont pas d'affectation spécifique, mais peuvent s'exprimer pleinement dans leurs compétences propres. Le maître-mot chez nous c'est la polyvalence !

« Un logiciel au service de l'ensemble des interventions »

Vous vous êtes également dotés d'un nouveau logiciel, qu'en est-il ?

D.Cazaux : cette mise en place d'un logiciel pour gérer l'activité est une réelle avancée.

Depuis son installation en février 2023, il nous apporte un véritable plus en terme d'organisation du travail. C'est un logiciel de gestion de l'activité du CTM.

S. Pin : ce logiciel permet de recenser et assurer la traçabilité des demandes et activités ; les interventions sont classées par secteur de compétences et permettent de générer des fiches d'intervention. Elles sont centralisées et ensuite traitées puis dispatchées au niveau des équipes.

Nous avons la traçabilité de tout ce qui a été demandé. On peut sortir des bilans et identifier les postes chronophages. On voit toute l'activité du service. C'est une plus-value pour le CTM.

D.Cazaux : ça fait un an et demi qu'on l'utilise, cet

outil est aujourd'hui bien appréhendé par les équipes. Le principe consiste à éditer des bons de travaux qui sont remis aux équipes d'intervention qui, en fin d'activité, saisissent le compte rendu.

La prochaine étape avec ce logiciel consistera à atteindre la dématérialisation quasi totale. Le référent espaces verts, lui, travaille davantage sur la planification. Il organise les tournées de tonte et il gère les demandes externes.

Où en est l'avancement des travaux sur les différents chantiers engagés ?

Les espaces publics

D.Cazaux : on est dans la phase de démarrage de l'aménagement des espaces publics du quartier de la Moustey qui est prévu le 21 octobre.

Cette opération devrait se terminer fin 2025.

On va créer des espaces verts, notamment des plates-bandes autour des bâtiments, créer des aires de jeux, réaménager les voiries, les stationnements, remplacer tous les containers poubelles par des containers enterrés, réorganiser les cheminements piétons, refaire l'éclairage public et intégrer de la vidéo protection. Tout a été fait en concertation avec la population lors de cette réunion pour présenter l'avancement du projet.

Le centre commercial

D.Cazaux : Le centre commercial s'appelle désormais *La Maison des projets*. Nous venons de retenir les entreprises pour entreprendre les travaux qui vont débuter mi-octobre pour une durée d'un an.

Les marchés sont attribués : rénovation énergétique du bâtiment, isolation par l'extérieur, réfection des toitures, étanchéité et toutes les vitrines du RDC vont être remplacées. Sur l'aile ouest, l'Association du Quartier de la Moustey pourra bénéficier de locaux administratifs adaptés ; des logements seront aménagés à l'étage.

Quelles sont les activités pressenties pour s'installer dans cet espace ?

D.Cazaux : deux nouvelles activités vont s'installer : une activité de restauration à emporter et un salon de coiffeur-barbier qui va rouvrir. C'est un jeune du quartier qui va s'installer. Dans l'actualité commerciale du quartier, on peut aussi annoncer que depuis fin septembre, l'enseigne Leclerc Express a repris l'enseigne Casino déjà existante.





Joël Bonnet
Maire de
Saint-Pierre-du-Mont

"Les champs d'intervention du CTM sont nombreux et variés, avec toujours une ligne directrice, la notion du service public.

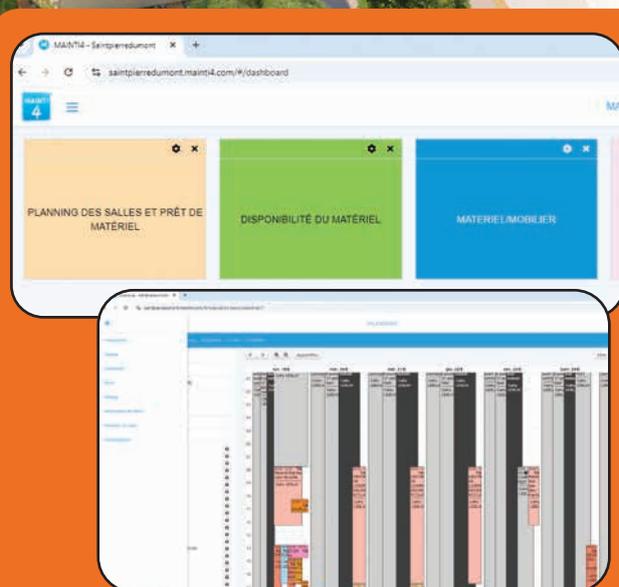
Lors de l'arrivée du Directeur Général des Services, Guillaume Rayssiguier, nous avons travaillé sur un organigramme intégrant un service Cadre de Vie et transition Énergétique, sous la responsabilité de Dominique Cazaux.

Au sein de ce service, le CTM regroupe plusieurs secteurs bien définis avec des agents référents identifiés, ce qui apporte beaucoup plus de lisibilité en interne mais également avec nos différents partenaires.

Depuis quelques années, nous favorisons le travail en régie, c'est une volonté à la fois de mettre en valeur les compétences et le savoir-faire de nos agents et également de permettre une plus grande maîtrise de notre budget.

Nous sommes également dans une logique d'investissement sur des véhicules électriques, puisqu'en deux ans, nous avons fait l'acquisition d'un fourgon et d'un véhicule de propreté urbaine électrique. Nous pensons également au confort de travail de nos agents avec l'acquisition de matériels portatifs électriques pour en particuliers, minimiser les maladies musculo squelettiques.

Le travail au quotidien du CTM permet une ville propre où il fait bon vivre : « la ville à la campagne »."



Informations complémentaires

Le logiciel offre un ensemble de fonctionnalités qui permettent d'assister et de gérer un service.

Au-delà des fonctions classiques d'une GMAO (Gestion Maintenance assistée par ordinateur), comme la gestion du parc machines, l'analyse du curatif, l'organisation des interventions préventives, la gestion des stocks et des achats, le reporting à travers les tableaux de bord et les statistiques, le logiciel prend en compte les réalités du terrain industriel et tertiaire. Le logiciel permet aux techniciens de saisir rapidement des informations et des données fiables sur les machines et les équipements.

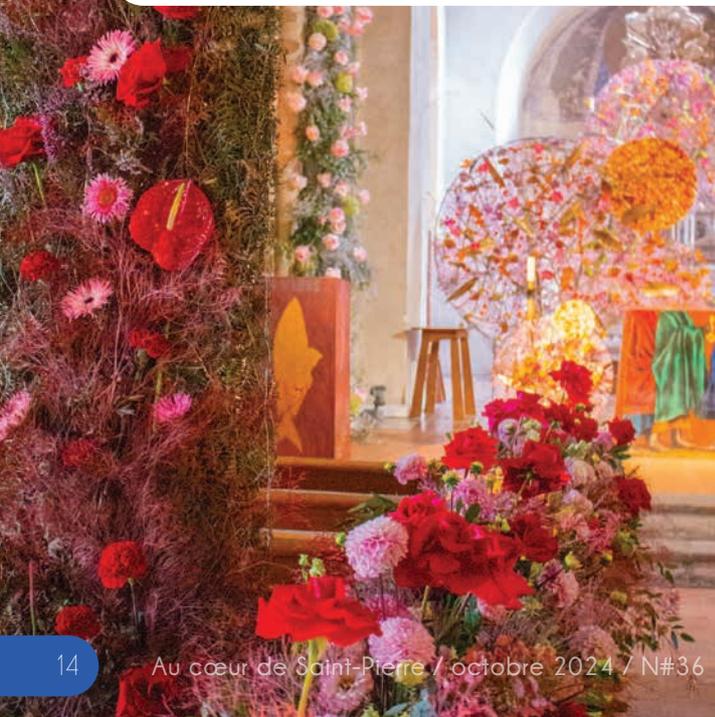


PATRIMÓNI EN FLOR

Lors des journées du patrimoine (21 et 22 septembre), la décoration de l'église paroissiale de Saint-Pierre-Du-Mont, organisée par la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Aquitaine a permis de mettre en valeur l'église de façon spectaculaire. Des fleuristes stagiaires encadrés par Benoit Saint-Amand, Meilleur Ouvrier de France 2015 et Dylan Decamp, Meilleur Ouvrier de France 2023, ont rivalisé de créativité pour offrir un rendu qui a stupéfié les visiteurs.

Damien Thuaud, fleuriste saint-pierrois et représentant de la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Aquitaine a pris largement part à la coordination de cet événement.

Le stage des fleuristes a eu lieu les 16 et 17 septembre.





Dylan Decamp
Fleuriste Meilleur Ouvrier de
France 2023

Un bouquet d'éléments logistiques

Le mercredi 2 octobre, à l'instant même où il démonte les compositions fleuries à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, Dylan Decamp livre son témoignage sur l'organisation de la décoration de l'église par les stagiaires fleuristes :

« Nous avons commencé à travailler sur cette manifestation il y a deux mois. Benoit et moi, nous avons déjà encadré ce type de stage, notre travail en commun pour cet événement était une "première". Pour ce qui est de la préparation, on a commencé par faire un repérage, on connaissait déjà l'église, mais nous avons repéré les endroits stratégiques possibles pour installer les différentes compositions. Nous avons souhaité positionner les fleurs sans dénaturer le lieu, nous avons analysé l'intérieur et l'extérieur et après on a fleuri plusieurs endroits de l'église.

Nous avons choisi les fleurs en fonction de leur tenue, on a privilégié quelques fleurs exotiques notamment les orchidées, anthuriums et oiseaux du paradis, qui vont tenir plusieurs jours même si elles ne sont pas forcément hydratées. Il faut veiller à l'accessibilité pour l'hydratation, notamment pour les tentures perchées à plusieurs mètres. On ne peut pas réhydrater donc, il faut vraiment faire avec des fleurs qui peuvent survivre sans trop d'eau et qui gardent une belle tenue. Entre 6000 et 7000 tiges ont été utilisées. La commande auprès de nos grossistes s'est faite la semaine d'avant. Pour ce qui est du financement, il est issu de notre jeune syndicat par les subventions qu'il a reçues et de la Fédération Française des Fleuristes de France.

Nous soulignons la collaboration avec la ville de Saint-Pierre-du-Mont ainsi qu'avec le comité des fêtes pour le projet d'animations initialement programmé sur ce week-end... Nous avons travaillé pendant deux jours; les fleuristes sont des adhérents du syndicat, ¾ de fleuristes landais et ¼ de fleuristes en provenance de Toulouse et du Pays basque. 10 jours après, je constate que même si beaucoup de fleurs ont séché, certaines sont encore dans un état très acceptable, la fraîcheur de l'église les a conservées. À l'issue de cet événement, nous avons eu beaucoup de gentils commentaires ! Ce genre de travail met en valeur notre métier d'art en plus de magnifier un lieu patrimonial. Nous aimerions pouvoir renouveler l'expérience tous les deux ou trois ans. »

NB : le reste des manifestations prévues n'a pu avoir lieu en raison d'une météo capricieuse.



Mise à l'honneur de notre Meilleur Ouvrier de France Saint-Pierrois

ACTUALITÉ CULTURELLE

CONCOURS DE NOUVELLES

« Les Nouvelles du Mont »
**Du 1er septembre
au 31 décembre 2024**

L'objectif de ce concours est de récompenser les meilleures nouvelles écrites sur le thème « Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement. » Francis Blanche (hommage à l'occasion du cinquantenaire de son décès).

- Trois prix seront décernés ainsi qu'un prix spécial en direction des scolaires de l'agglomération (de la 6^e à la 3^e).
- La remise des prix aura lieu le vendredi 16 mai 2025 à 18h à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont.



LE CONCOURS DE PEINTRES

amateurs de Saint-Pierre-du-Mont

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2025
Thème : « Harmonie des couleurs »

Exposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre-du-Mont en salle du Conseil

- Dépôt des tableaux : du 07 au 11 avril 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h en Mairie.
- Exposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre-du-Mont en salle du Conseil du 16 avril au 16 mai 2025
- Remise des prix : vendredi 16 mai 2025 à 18h en Mairie
 - Concours non ouvert aux professionnels
 - Pour tout renseignement : 05 55 05 53 87 ou comvieasso@saintpierredumont.fr

TRUCS ET ASTUCES SAISONNIERS UTILES À VOTRE JARDIN

Élagage et taille, création d'une haie sèche : le service Développement Durable vous propose des solutions concrètes, pratiques et faciles à mettre en œuvre pour réutiliser vos résidus de tonte et/ou de taille.

Période de taille, règles générales

À l'automne : attendre que les feuilles tombent et que les arbres aient eu le temps de faire leurs réserves - utiliser les feuilles pour pailler haies, massifs, potager + réserver pour compost (cf compostage).

L'Office Français de la biodiversité déconseille de tailler les haies pendant la période de nidification du 15 mars au 31 juillet voire même fin août dans certaines régions.

La date du 15 mars est préconisée, mais attention aux fins d'hiver plus doux : en février il peut déjà y avoir des nids. De façon générale, tailler les vivaces après la floraison permet de garantir la floraison suivante.

Le compostage

Couvrir de matières sèches (feuilles, broyat) ses apports de matières humides (épluchures...), ceci évite la fermentation et donc les odeurs. D'où la réserve de feuilles à faire à l'automne pour l'avoir plus tard dans la saison !

Le paillage

Le paillage peut provenir de plusieurs origines : minérale (gravier, ardoise...), végétale de jardinerie (paillette de lin, de miscanthus, plaquette de bois...) ou végétale du jardin (herbe de tonte, broyat de branches, feuilles...)

Chaque paillage a ses avantages :

- l'esthétique,
- il évite un sol nu et le lessivage des éléments nutritifs ainsi que l'érosion des sols,
- il nourrit le sol et en améliore la structure.

Avec les étés de plus en plus chauds, attention aux paillages minéraux qui vont accumuler la chaleur ! Le paillage peut être utilisé partout au jardin : pied des arbres, des haies, des massifs, au potager, dans les jardinières.

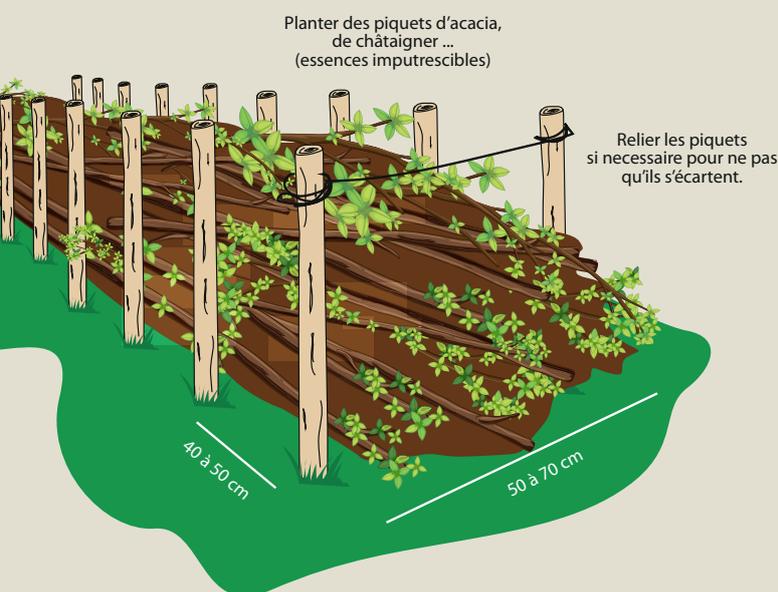
Récupérez !

N'hésitez pas, faites feu de tout bois en réutilisant ce que vous avez à portée de main : résidus de taille, feuilles ramassées à l'automne, broyage des branches, herbe de tonte.

Tous ces matériaux peuvent être utilisés tel quel mais mettront du temps à se décomposer. Pour permettre une décomposition plus rapide des feuilles et des petites branches de taille de haie, il est possible de les broyer avec sa tondeuse en position haute avant de les installer au pied des végétaux que l'on souhaite pailler.

Ces matériaux n'ont que des avantages : gratuits, économisent les allers-retours à la déchèterie, limitent le désherbage, évitent des arrosages, protègent les racines en cas de fortes pluies, améliorent la structure du sol, nourrissent le sol et par la même occasion les plantes en apportant entre autres, du carbone et de l'azote en se décomposant. Ils favorisent la vie du sol en apportant nourriture pour les vers de terre, cloportes, champignons décomposeurs...

Réaliser une haie sèche



Le façonnage d'une haie sèche est une solution rapide, simple à mettre en place et peu coûteuse, utile à la réutilisation des branches d'arbres à l'automne et/ou des longues tiges issues de la taille des haies.

La hauteur des piquets et l'espacement entre les 2 lignes peuvent être variables en fonction du résultat souhaité. Il suffira de rajouter de la matière au fur et à mesure des années pour la faire monter ou/et la réalimenter.

Outre le fait qu'elle vous évite des voyages à la déchèterie, la haie sèche offre l'avantage d'être utilisable durant plusieurs années.

Elle peut servir de haie séparative sans intervention laborieuse de taille tout en offrant un gîte pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères utiles au jardin. Elle peut également servir pour clôturer votre potager, les légumes grimpants pourront s'y accrocher.

Plantation de la micro-forêt de la Tuilerie cet automne : pour les personnes intéressées respdevdurable@saintpierredumont.fr



SOUVENIRS DE NOS J.O.

LE PORTFOLIO DE CÉLINE, SANDRA ET ASSYA

Les deux Saint-Pierroises, Céline Gueylard et Sandra Botella, sélectionnées comme arbitres de la Boccia (discipline paralympique) et Assya Maurin-Espiau, nageuse au Club des Dauphins, sélectionnée en tant que nageuse paralympique, ont représenté la ville de Saint-Pierre-du-Mont avec brio aux J.O de Paris 2024.

De cette parenthèse enchantée, il restera, outre de merveilleux souvenirs, des jalons posés pour l'avenir.

La boccia, discipline assez confidentielle jusqu'à présent, bénéficie désormais d'une notoriété sans précédent, grâce, entre autres, à Aurélie Aubert la Championne olympique française et à tous les bénévoles investis à l'instar de Céline et Sandra. Côté bassin, les couloirs de la performance se sont ouverts devant Assya, athlète en devenir au potentiel plus que prometteur.

Consultons ensemble quelques images de leurs parcours hors normes...



SPORT

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Depuis notre précédent « Au Cœur de Saint-Pierre », les événements politiques se sont succédés.

L'été a été marqué par les élections suivies d'une longue période d'hésitation gouvernementale. Il faut espérer qu'une stabilité politique permettra d'envisager une année 2025 plus sereine.

Grâce à la disponibilité de bénévoles et à leur sens civique, la municipalité a assuré ces différents dimanches d'élection dans de très bonnes conditions. Nous n'oublions pas dans nos remerciements le travail accompli par les services municipaux et l'implication de tous les élus.

Cette année encore, le Forum a marqué l'événement associatif de la rentrée. Le succès de cette manifestation prouve, s'il en était besoin, la richesse du tissu associatif d'un côté et le souhait de nos administrés de bénéficier de leur offre de l'autre.

Cette rentrée est aussi l'occasion pour le maire de rencontrer les habitants. Ces rencontres avec le maire dans chaque quartier permettent de présenter aux saint-pierroises et aux saint-pierrois les projets pour notre commune et au maire de recueillir leurs souhaits et leurs doléances pour la vie de leurs quartiers et de Saint-Pierre-du-Mont. Contrairement à notre opposition, ces rencontres ne sont pas des rencontres politiques, mais un lieu d'écoute et d'échanges. Le prochain bulletin présentera les points les plus forts de ces rencontres.

La mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est une nouvelle étape dans la volonté d'assurer la sécurité sur notre commune de même que la poursuite de l'installation de la vidéoprotection.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

La tranquillité publique, loin des dogmes, quelles solutions concrètes ?

La Préfète des Landes et la municipalité ont installé le « Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance » au mois de septembre dernier. Ce dispositif créé par la loi en 2002 s'impose à toutes les communes de plus de 5 000 habitants et qui comptent un quartier politique de la ville.

Il était donc temps de constituer ce Conseil et de réunir les divers acteurs qui le compose. Notre collègue membre de l'équipe municipale Julien Paris y siège au titre de son mandat de Conseiller départemental.

Les enjeux liés à la sécurité publique sont nombreux. Lutte contre les incivilités, les plus nombreuses, contre la délinquance et la mise en œuvre primordiale d'actions de prévention. Au sein de l'agglomération, deux typologies de communes coexistent. Le pôle urbain avec Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont et la partie rurale composée des seize villages. Le premier est couvert par la Police nationale quand la seconde l'est par la Gendarmerie nationale.

Les élus de la majorité ont fait le choix d'installer 67 caméras sur les équipements publics, avec l'appui des services de l'Etat. Cet équipement sert prioritairement à élucider des faits déjà commis.

Pour ce qui nous concerne, nous considérons que cet outil n'est pas suffisant pour répondre aux enjeux évoqués plus haut. Combien de conflits, d'incivilités ou de délits pourraient être évités par une présence humaine ?

Une Police municipale mutualisée à l'échelle du pôle urbain assurerait une présence physique dans l'ensemble des quartiers, devant les écoles et pourrait intervenir en amont des conflits. Elle serait aussi chargée des actions de prévention pour apaiser, rassurer. Malheureusement, le Maire s'y oppose toujours.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédérico Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE

NOVEMBRE

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Don du Sang

De 09h00 à 12h30, collecte de sang au Centre Commercial Grand Moun
Prendre rdv en ligne sur
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Loto Bingo

Organisé par l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

LUNDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 au Monument aux morts, square Jean Moulin à partir de 11h45. Ouvert au public.

JEUDI 14 NOVEMBRE

Don du Sang

De 15h30 à 19h00, collecte de sang à la Maison du Temps Libre.
Prendre rdv en ligne
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Agenda du Développement Durable : ATELIERS DE NOËL de 14h à 17h

Anna et Valérie vous dévoilent leurs secrets pour un Noël durable : fabrication de décors en éléments naturels et origami, art du furoshiki.

Salle commune de la Résidence Séniors, 88 avenue Camille Brettes.

Inscription auprès du service développement durable et bien vivre ensemble : 06 30 12 51 38

respdevdurable@saintpierredumont.fr.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Repas cassoulet

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont, à 19h30 à La Maison du Temps Libre.

22, 23 ET 24 NOVEMBRE

Collecte nationale de la Banque Alimentaire.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Loto Bingo

Organisé par l'association des retraités à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

La section aikido, iaïdo et aikitaïso du Sporting Club Omnisports organise un stage d'aikido avec Luc Bouchareu.
Renseignements : 06 32 95 29 87 – daikyokandojo@gmail.com

FERMETURE

DE LA PISCINE MUNICIPALE

Claude Lassaïgne
du 25 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025 inclus.

DECEMBRE

FESTIVITES DE NOËL

SAMEDI 07 DÉCEMBRE

Marché de Noël

De 10h00 à 18h00 à la Maison du Temps Libre.

Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et d'autres animations.

Venez à la découverte des différents exposants !

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE

Concert de Noël

En l'église à 16h par le Trio Aquilon : orgue, saxophone et flûte.

Entrée gratuite - église chauffée.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Noël des enfants de Saint-Pierre-du-Mont avec un bal des filous et un goûter à la Maison du Temps Libre à 15h00.

Toutes les informations concernant les festivités de Noël seront mises en ligne sur www.saintpierredumont.fr courant novembre.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Tournois de Noël organisé par la section Basket du Sporting Club Espace Multisports Saint-Pierrois, 214 rue de la Provence.

JANVIER

DU 3 AU 5 JANVIER

Stage d'aikido par Toshiro Suga

La section aikido, iaïdo et aikitaïso du Sporting Club Omnisports organise un stage d'aikido avec Toshiro Suga.

Renseignements : 06 32 95 29 87 – daikyokandojo@gmail.com.

SAMEDI 04 JANVIER

Repas dansant des aînés de Saint-Pierre-du-Mont à la salle Multisports de l'Espace Multisports Saint-Pierrois.

Les personnes ayant 70 ans ou plus en 2024, n'ayant jamais participé à ce repas, sont invitées à s'inscrire au REPAS DES AÎNÉS en mairie avant le 15 décembre 2024. Rens : 05 55 05 53 87.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont ? Venez participer à la Réception d'accueil des nouveaux arrivants le vendredi 22 novembre 2024 à 18h30 à l'Hôtel de ville, 1 avenue Georges Sabde.

Afin d'organiser au mieux cet événement, merci de vous inscrire au plus tard le 17 novembre 2024 auprès du service Communication, Culture et Vie associative : 05 58 76 49 16 / 05 55 05 53 87 - comvieasso@saintpierredumont.fr ou à l'accueil de votre mairie.



LES ACTIVITÉS DU SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE

Ecole multisports

pour les enfants de 4 à 8 ans tous les mercredis matin hors vacances scolaires.

« Marche dans nos quartiers »

tous les jeudis matin de 9h30 à 11h00.

Renseignements auprès du service sports et vie associative sportive Service des Sports au 05 58 05 53 86 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.



CONCOURS

Concours de Nouvelles 2025

1^{er} septembre au 31 décembre 2024

Thème : « Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement ».

Remise des Prix le 16 mai 2025 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Concours de peintures 2025

1^{er} janvier au 31 mars 2025

Thème : « Harmonie des couleurs ».
Dépôt des tableaux du 07 au 11 avril 2025.
Exposition du 16 avril au 16 mai 2025.

Remise des Prix le 16 mai 2025 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Règlements disponibles sur www.saintpierredumont.fr

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

ON A FÊTÉ MOUN EN FANFARE



EN FANFARE !

Le mot fanfare peut désigner différentes compositions musicales et divers ensembles de cuivres, accompagnés ou non de percussions.

Sais-tu ce que sont les cuivres en musique ?

On classe sous ce nom un ensemble d'instruments à vent dont : le baryton ; le bugle ; le clairon ; la contrebasse à vent ; le cor ; le cornet à pistons ; l'euphonium ; l'ophicléide ; le saxhorn ; le soubassophone ; le trombone ; la trompette ; le tuba.

La différence entre instruments à cuivre et instruments à bois :

C'est le système d'émission du son qui fait la différence entre les bois et les cuivres. Les instruments de la famille des bois ont une anche, simple ou double en roseau. Les cuivres ont une embouchure, comme la trompette et ce sont les lèvres du musicien qui font vibrer l'air.



Ibrahim Maalouf & the trumpets of Michel-Ange

